

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Commune de
PERNES-LES-FONTAINES

N° DM/31/1.1/2022-84

Décision municipale relative à la passation d'un contrat de service
pour l'abonnement à Exchange Online (plan 1) avec la SAS SUD TELECOM

Le Maire de la Commune de PERNES-LES-FONTAINES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2123-23,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles R2122-3 et R2122-8,

VU la délibération du 23 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal de PERNES-LES-FONTAINES, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

CONSIDERANT que la Collectivité souhaite équiper une partie de son parc informatique d'abonnement Exchange Online (plan 1) afin de répondre à l'utilisation et aux besoins informatiques du personnel,

VU les termes du contrat présenté par la SAS SUD TELECOM, sise 148, Rue du Grand Gigognan, ZI Courtine Ouest BP 10976, 84093 AVIGNON Cedex 09, et DECIDE de le signer,

ACCEPTE le contrat de service - produits Microsoft à conclure avec la SAS SUD TELECOM comprenant 46 abonnements mensuels à Exchange Online (plan 1),

PRECISE que le contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa signature et que le montant total des abonnements s'élève à 156.40 euros H.T., soit 3.40 euros H.T par mois par abonnement,

PRECISE que chaque abonnement est résiliable à tout moment,

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours,

Pernes-les-Fontaines, le 13 septembre 2022
Le Maire, Didier CARLE,



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes qui peut être saisi par l'application informatique "télérecours citoyen" accessible par le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou sa notification.

Transmise au représentant de l'Etat le : 13 septembre 2022
Publiée le : 13 septembre 2022
Notifiée le :



SAS au capital de 300.000 Euros

RCS Avignon B338543770 APE 6190Z

Siège social : 148 rue du grand gigognan

ZI Courtine Ouest BP 10976 - 84093 AVIGNON CEDEX 09

CONTRAT DE SERVICE
SUD TELECOM - PRODUITS MICROSOFT

Contrat N° :
 Client N° :
 Commercial :

RAISON SOCIALE : MAIRIE DE PERNES LES FONTAINES

RUE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

SIRET :

RESPONSABLE : Prénom :

Nom :

Téléphone :

Mail :

FACTURATION :

Mail :

Descriptif des services SUD TELECOM OPERATEUR

REFERENCE	DESCRIPTIF	REDEVENCE MENSUELLE UNITAIRE	QTE	REDEVENCE MENSUELLE
EOLP1	EXCHANGE ON LINE - PLAN 1	3,40 €	46	156,40 €
		- €		- €
		- €		- €
		- €		- €
EP	ENVOI DES FACTURE PAR COURRIER	1,50 €		- €
Engagement : 12 mois avec possibilité de résiliation mensuelle des abonnements				
TOTAL HT				156,40 €
TVA 20%				31,28 €
TOTAL TTC				187,68 €

Descriptif des Frais SUD TELECOM OPERATEUR

REFERENCE	DESCRIPTIF	MONTANT UNITAIRE	QTE	MONTANT TOTAL
		- €		- €
		- €		- €
				- €
TOTAL HT				- €
TVA 20%				- €
TOTAL TTC				- €

Remarque: Il est de votre responsabilité de vérifier la durée d'engagement et les pénalités qui peuvent être appliquées par votre opérateur actuel et de résilier vos abonnements et forfaits.

ADRESSE DU SITE D'INSTALLATION :**CONTACT SUR SITE :**

NOM :

PRENOM :

TELEPHONE :

MAIL :

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

Après avoir pris connaissance des conditions générales de service, qu'il accepte, le client donne son accord pour la souscription du contrat.

Fait en 2 exemplaires à : Avignon Le :
 Pour SUD TÉLÉCOM
 Signature et cachet commercial

Pour le client